

# Communication N° 21 - 2012 au Conseil communal

Séance du 21 novembre 2012

## **Boucllement du crédit cadre sur les crédits d'études pour les années 2007 à 2011 (Préavis N° 02-2007)**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

### **1. Préambule**

---

Lors de sa séance du 14 mars 2007, le Conseil communal avait accepté d'allouer à la Municipalité un crédit cadre de CHF 930'000.00 TTC. Destiné à couvrir les frais relatifs aux divers crédits d'études qui ont été engagés durant la législature 2006-2011.

Le préavis n°2-2007 prévoyait que le crédit cadre sur les crédits d'études pour les années 2007 à 2011 serait bouclé au 31 décembre 2011.

La présente communication a pour but de boucler ce préavis et ainsi d'informer votre Conseil sur le détail des dépenses qui ont été effectuées dans le cadre de l'utilisation de ce crédit cadre.

---

## 2.           **Fonctionnement du crédit cadre**

---

Le crédit cadre prévoyait une moyenne de six projets par année. Il a servi à l'établissement d'études préliminaires permettant ainsi de s'assurer de la faisabilité ainsi que de déterminer les options techniques à prendre en compte et leurs coûts. Ceci a permis à la Municipalité d'engager des études préliminaires pour divers projets, dans des délais acceptables, tout en restant dans l'enveloppe du montant global inclus dans le crédit cadre et ce, pour toute la durée de la législature 2007-2011.

Ainsi, deux types de dépenses d'investissement inclus dans le crédit cadre ont été observés :

- Les dépenses qui se sont concrétisées par un préavis voté par le Conseil communal
- Les dépenses qui n'ont pas ou pas encore abouties à un préavis qui sera présenté au Conseil communal

Ainsi, les dépenses qui se sont d'ores et déjà concrétisées par un préavis qui a été soumis au Conseil communal font ou feront l'objet d'un amortissement dans le cadre du bouclage des préavis en question.

Par contre, les dépenses incluses dans le crédit cadre qui n'ont pas ou pas encore abouties à un préavis, seront intégralement amorties sur l'année 2012.

## 3.           **Dépenses qui se sont concrétisées par un préavis voté par le Conseil communal**

---

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous, la liste des études qui ont été intégrées dans un préavis de réalisation voté par le Conseil :

Descriptifs	Montants	Préavis
Av. des Cerisiers - Etudes géotechniques	CHF 73'232.40	05-2011
Av. des Cerisiers - Dimensionnement infr. Routière	CHF 21'952.30	05-2011
Av. des Cerisiers - Etudes forestières	CHF 6'996.65	05-2011
Av. des Cerisiers - Etudes hydraulique	CHF 11'001.55	05-2011
Rte de Vevey	CHF 14'797.65	03-2008
Collège Jules Loth	CHF 40'093.25	07-2008
Piscine couverte	CHF 13'219.75	05-2009
Fau-Blanc, Montillier	CHF 10'427.75	04-2008
Etude projets de garderie	CHF 30'103.20	07-2009
Stand de Volson	CHF 14'866.55	01-2010
Bâtiment de la Damataire	CHF 37'354.00	02-2012
<b>Total des études intégrées dans un préavis</b>	<b>CHF 274'045.05</b>	

Par conséquent, la somme de CHF 274'045.05 sera amorti en même temps et selon les mêmes modalités que les préavis relatifs aux travaux de réalisation.

#### 4. Dépenses qui ne se sont pas concrétisées par un préavis

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous, la liste des études qui n'ont pas ou pas encore abouties é un préavis présenté au Conseil communal :

Descriptifs	Montants
Ch. de Rennier	CHF 7'424.40
Déversoirs, équipements dégrilleurs	CHF 67'010.60
Tennis-Club - Pavillon	CHF 52'497.80
Quai Milliquet - Pavillon-kiosque + Aménagements paysagers	CHF 30'823.20
Av. de Villardin	CHF 63'029.30
Adaptation réseau routier au trafic des 40 tonnes	CHF 35'966.85
Réseau de fibre optique FTTH	CHF 106'263.00
Plan de quartier Roche-Rochettaz	CHF 27'400.00
Bâtiment du Prieuré 2 - Transformation et rénovation	CHF 92'981.60
Pl. Neuve + Réaménagement dalle couverte + passerelle T	CHF 48'597.85
Av. de l'Avenir Est	CHF 11'707.00
Cimetière de Chamblandes - Jardin du souvenir	CHF 14'688.00
Collège de Chamblandes - Façades et CVSE	CHF 11'045.15
Pully-Plage - Nouveau projet	CHF 22'660.30
Mont-de-Pully - Aménagements et assainissement	CHF 58'966.65
<b>Total des études non intégrées dans un préavis</b>	<b>CHF 651'061.70</b>

Ainsi, la somme de CHF 651'061.70 sera entièrement amortie sur l'exercice 2012.

## 5. Récapitulation

Le montant total alloué par le Conseil communal concernant ce crédit cadre sur les crédits d'études est de CHF 930'000.00.

Globalement, les dépenses effectives ponctionnées sur le préavis N° 2-2007 se présente de la manière suivante :

• Etudes qui se sont concrétisées par un préavis	CHF	274'045.05
• Etudes qui ne se sont pas concrétisées par un préavis	CHF	<u>651'061.70</u>
• <b>Total utilisation crédit cadre sur crédits d'études</b>	<b>CHF</b>	<b>925'106.75</b>
• Crédit alloué par le Conseil communal	CHF	<u>-930'000.00</u>
• <b>Montant non utilisé</b>	<b>CHF</b>	<b><u>-4'893.25</u></b>

## 6. Conclusions

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au bouclage du crédit cadre cité en titre selon les indications suivantes :

- Les dépenses totales des crédits d'études prélevés sur le crédit cadre se sont élevées à CHF 925'106.75 (TTC).
- Les dépenses qui se sont concrétisées par un préavis voté par le Conseil se montent à la somme totale de CHF 274'045.05 (TTC). Elles seront amorties en même temps et selon les mêmes modalités que les préavis relatifs aux travaux de réalisation.
- Les dépenses qui ne se sont pas concrétisées par un préavis se montent à la somme totale de CHF 651'061.70 (TTC). Elles seront entièrement amorties sur l'exercice 2012.
- Ce crédit cadre se clôture avec un coût global inférieur de CHF 4'893.25 par rapport à la demande de crédit de CHF 930'000.00.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

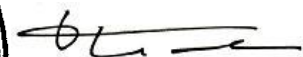
Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire municipal



Ph. Steiner

Pully, le 8 novembre 2012